

# CLUB NAUTIQUE DE VIRY CHATILLON



## Avis de course

*Coupe de printemps du 22 mars 2015 de grade 5A*

*Classe : "Habitables"*

*Plan d'eau de Viry Châtillon - 91170 Viry Châtillon*

*Autorité Organisatrice : Club Nautique de Viry Châtillon*

### 1. La régata sera régie par :

- Les **Règles** telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile 2013 / 2016**,
- Les règlements fédéraux
- Les règles de courses OSIRIS habitables (DOC H106) complétée par l'utilisation obligatoire du pavillon rouge pour protester selon la règle 61.1 (a) des RCV et cela quelle que soit la longueur du bateau.
- Les règles de classe.

### 2. Publicité :

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. Admissibilité et Inscriptions :

- La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **habitables monocoques** figurant sur les tables de handicap et **d'un poids inférieur à 1,5 t.**  
Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription : leur licence FFVoile valide portant le cachet médical, l'autorisation parentale pour les mineurs, le certificat **Osiris** et l'autorisation, si besoin, du port de publicité.
- Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier:
  - de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
  - d'un certificat de jauge ou de conformité,
  - d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant initial de 1,5 million d'euros.
  - d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

### 4. Droits à payer : Les droits requis sont sans objet.

### 5. Programme : voir page 3

### 6. Instructions de Course :

7. Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

### 8. Responsabilité :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

### 9. Composition du Corps Arbitral :

Président du Comité de Course : Paul marie Poulouin

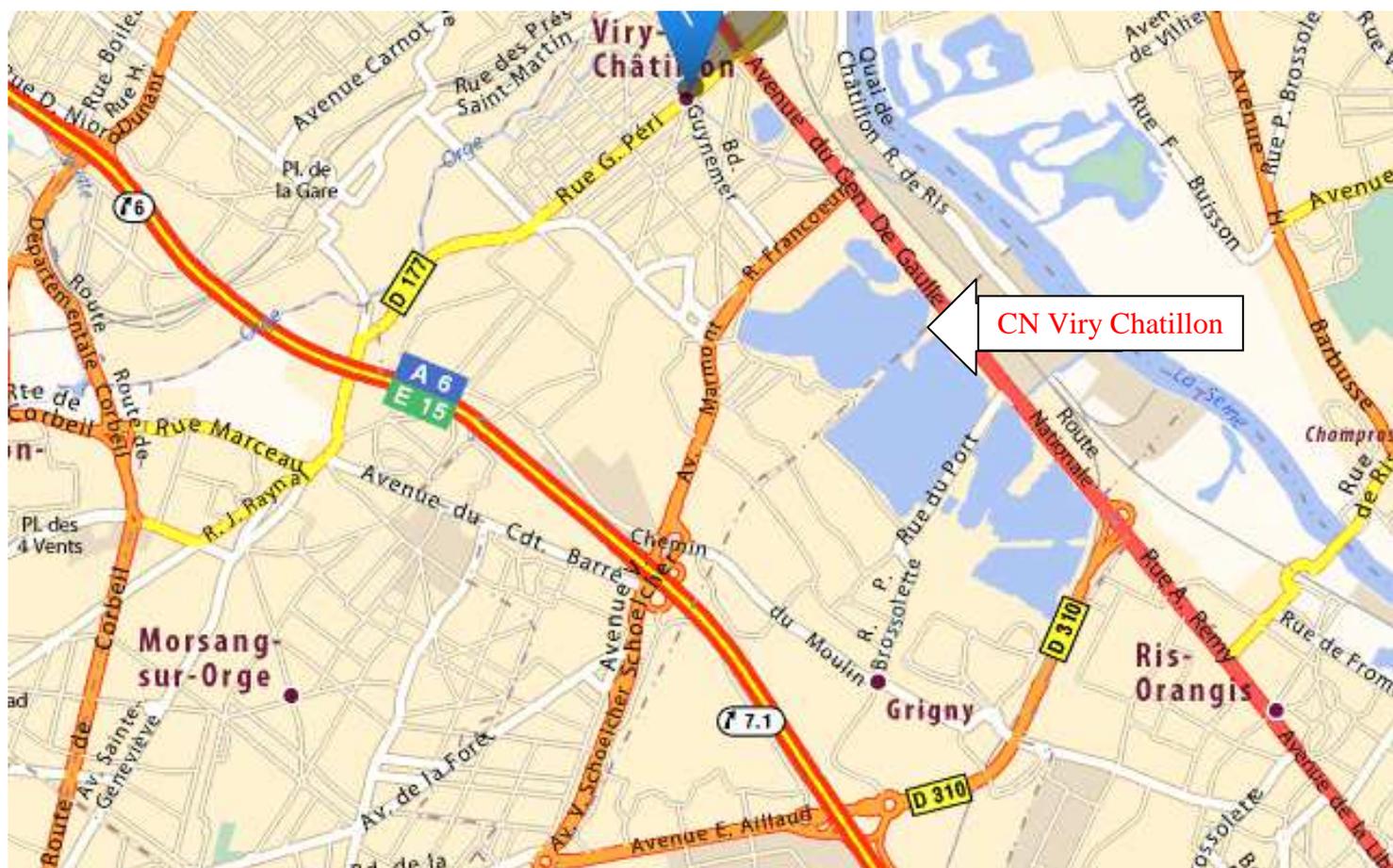
Président du Jury: Bernard Nouailhas

### 10. Informations complémentaires : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

### ACCES :

Parking à bateau et club : CNV, plan d'eau de Viry Chatillon,  
5 rue du Général de Gaulle – 91170 Viry Chatillon

## PLAN D'ACCES



### Vous Venez de PARIS

Prendre l'autoroute A6 direction Lyon, sortie "Viry Chatillon (usine f1 Renault)".

Prendre direction Viry Centre en passant devant Leclerc (souterrain).

Tout droit jusqu'à la N 7, et au feu tournez à droite.

Vous trouverez l'entrée du Club Nautique à 300m à droite.

### Vous Venez de PROVINCE

Prendre l'Autoroute A6 en direction de Paris, sortie "Grigny / Viry",

Prendre direction Viry Chatillon Nationale 7.

Remonter la nationale 7 vers Paris, passer devant le plan d'eau, aller jusqu'au prochain feu et faire demi tour.

Vous trouverez l'entrée du Club Nautique à 300m à droite.

## PROGRAMME

**Dimanche 22 mars: 6 courses maximum**

- 9 h à 10 h Accueil, confirmation des inscriptions et grutage des bateaux.  
**10 h 30** **Signal d'avertissement de la première course de la journée.**  
16 h 30 Heure limite du dernier signal d'avertissement.  
17 h Grutage des bateaux.  
17 h30 - Classement et remise des prix de la **Coupe de Printemps**,  
- Remise de la coupe "**Didier Lozet**" au premier des "Corsaires"  
Cette coupe sera remise en jeux tous les ans et remise au CNV à cette occasion, par son détenteur.  
**-Palmarès du Trophée Ile de France de voile Osiris habitables 2014 et Remise des coupes** au premier skipper et au premier équipier.  
18 h Pot de départ.

## ORGANISATION

Dès votre arrivée le dimanche matin, votre bateau sera gruté **non mâté**, votre véhicule et sa remorque garés à un emplacement que vous indiquera un responsable.

Ensuite, vous **confirmerez votre inscription** au club House.

Le dimanche, après la remise des prix, grutage des bateaux **non mâtés**.

Des responsables vous aideront dans cette opération.

Si vous souhaitez stationner votre bateau, la semaine précédente, et où, la semaine suivante, contactez Claude Pironom: 01.69.21.88.30.

Mise à l'eau possible le samedi 22 mars entre 17 H et 19 H sur rendez-vous.